

La Communauté de Communes Cœur du Var vous invite à découvrir son territoire à pied, à VTT ou encore à cheval.

Balisage :

Certains circuits sont balisés et jalonnés d'informations directionnelles. Chaque poteau directionnel porte un numéro de référence et un nom uniques associés aux coordonnées GPS (wgs84). Ils sont matérialisés sur les cartes par leur numéro. Les lames indiquent le prochain poteau-flèche et sa distance en kilomètre. Elles facilitent l'orientation générale. Sur tous les circuits, le balisage à la peinture guide le randonneur. Il est apposé sur les arbres, les rochers bordant les itinéraires.



Tout droit



Changement
de direction



Mauvaise
direction

Bon à savoir :

La chasse est pratiquée dans nos forêts (automne, hiver) : respectez les panneaux, les consignes des chasseurs et faites preuve de prudence en signalant votre présence.

L'état d'un itinéraire peut s'altérer au gré des conditions extérieures. Il appartient à chaque randonneur quelle que soit son activité, de s'assurer de son itinéraire, de s'y engager sous sa propre responsabilité. N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages causés à vous-même, à des tiers et aux biens qui résultent de l'inadaptation de votre comportement à l'état naturel des lieux et aux dangers normalement prévisibles.

Charte du randonneur

- N'empruntez le sentier qu'en période autorisée : renseignez-vous sur l'état d'ouverture des massifs forestiers (en particulier l'été).
- Regardez sans toucher, respectez les cultures et les vergers, ne cueillez pas, ne prélevez pas d'espèces et veillez à ne pas déranger la faune.
- Que vous soyez piéton, cavalier ou cycliste, soyez vigilants à la signalisation qui vous concerne. Restez sur le sentier balisé.
- Ne faites pas de feu, ne jetez pas de mégots de cigarettes même éteints.
- Veuillez ramener vos déchets et autres déchets avec vous.
- Restez courtois et discrets avec les autres utilisateurs des chemins.
- N'utilisez le sentier qu'à pied, en cycle non motorisé ou à cheval.
- Veillez à refermer les barrières après les avoir franchies.
- Munissez-vous de chaussures adaptées, d'eau, éventuellement d'un chapeau.
- A VTT, portez un casque.
- Tenez votre chien en laisse.



Contacts utiles :

Météo France : 0 899 710 283

Secours : 112

Pompiers : 18

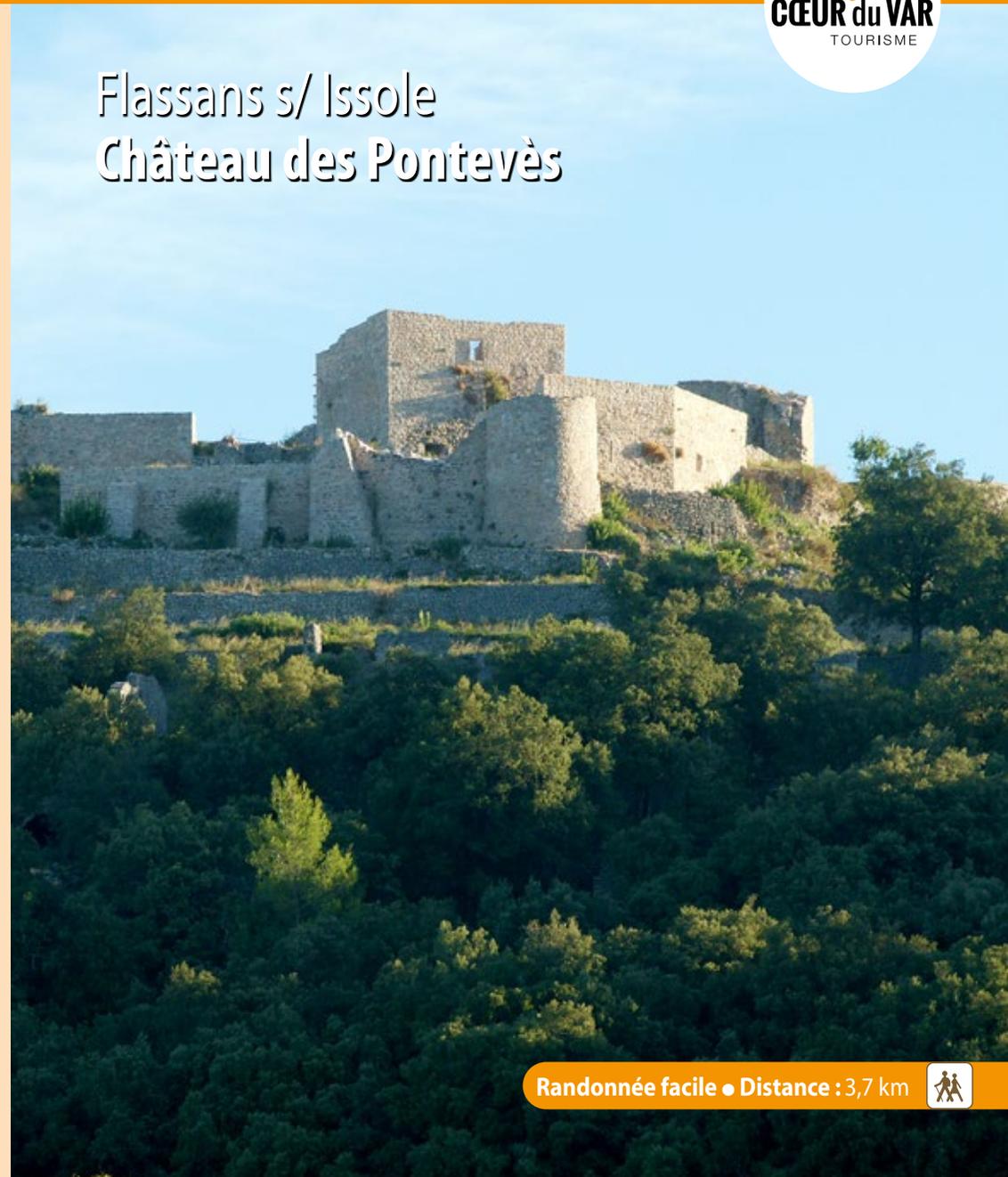
Lors de l'utilisation de la topo-fiche ou si vous rencontrez des anomalies lors de votre passage sur les sentiers, faites-nous part de vos observations.

CŒUR DU VAR TOURISME

04 89 26 03 80 | tourisme@coeurduvar.com

Retrouvez d'autres topo-fiches
sur coeurduvartourisme.com

Rejoignez-nous



Flassans s/ Issole Château des Pontevès

Randonnée facile • Distance : 3,7 km





Flassans s/ Issole

Château des Pontevès



Randonnée facile • Distance : 3,7 km • Temps indicatif marcheur : 1h07

Bastion catholique pendant les guerres de religions au XVI^{ème} siècle, la forteresse médiévale des Pontevès protège Flassans depuis l'an 1000. Partez à la découverte du vieux-Flassans sur les anciennes drailles du moyen âge.



D Parking

du Pigeonnier :
passer sous la DN7
après la salle Gavoty

Balilage jaune

Dénivelé : 315 m



Difficultés :

- pentu entre 18b et 24

En chemin :

- La calade du chemin de croix (XIX^{ème})
- Le vieux-Flassans et ses vestiges médiévaux (danger chute de pierres)
- La chapelle St Joseph
- Panorama sur le village moderne et la campagne environnante

18b Du parking du Pigeonnier, rejoindre

25 Le Pigeonnier (100 m) puis, sur la placette, partir à droite pour emprunter un chemin pavé (chemin de croix) à gauche qui s'élève rapidement en quelques lacets jusqu'à

24 La Calade (300 m), à cette intersection, prendre à gauche et suivre le sentier qui longe les ruines du vieux village, passer devant la chapelle Saint Joseph, traverser une aire de battage.

23 Vieux Flassans (500 m) : Vers l'est, au sommet du piton, dominent les ruines du château des Pontevès. Grimper vers les ruines. On découvre les vestiges du château : le donjon, la tour sud, le four à pain, les cours, panorama à 360° avec des vues magnifiques sur le village, la vallée de l'Issole, les Maures et les Alpes. Revenir à la balise **23**

Pénétrer dans un bois par un confortable sentier forestier en direction de la balise le Puyami. A la lisière, aux blocs rocheux, prendre à gauche dans le quartier pavillonnaire de Haute Ville. Maintenir cette direction jusqu'à une piste en terre, franchir la barrière, emprunter la piste et descendre jusqu'à

22 Le Puyami (1,4 km). Prendre à gauche et suivre le sentier. Bifurquer ensuite à gauche par une sente qui s'élève en sous-bois à flanc de colline. Déboucher dans une clairière, grimper jusqu'au pylône et emprunter le chemin herbeux. Après être descendu, virer à gauche et poursuivre tout droit jusqu'à rejoindre un nouveau chemin herbeux. Continuer tout droit sur ce chemin. Au bout du plateau, prendre le sentier pentu, obliquer vers la gauche dans le sous-bois. Déboucher sur un chemin.

48 Impasse du canal (2,2 km). Prendre à gauche. Longer par endroit un bief, vers

19 La fourche des Grands Prés (2,9 km). Continuer le long de l'Issole et rejoindre votre point de départ

18a Parking du Pigeonnier (3,7 km).